

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Chez Alma Association Inc.	Numéro de permis 2024032	Date d'inspection Le 15 mai 2025	
Nom de l'établissement Garderie Chez Alma		Numéro de téléphone (506) 740-4283	
Adresse 161 boulevard Isidore-Boucher Saint-Jacques NB E7B 1W4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite en après-midi (température 27), la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio.
Discussion avec les éducatrices concernant la liste de vérification pour les activités quotidiennes. Une prochaine visite aura lieu d'ici 2 semaines pour voir les changements apportés dans les locaux. (ex.: des occasions pour les expériences, pour la science, la planification pour groupe des enfants en bas âge, etc.)
Observation de la sieste, du lavage des mains et de la collation (compote).
Aucun enfant d'âge scolaire pour l'instant.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 mai 2025

Date

original signé par

Vadel Takam

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 mai 2025

Date